Agadir : Le voleur des femmes sous les verrous

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-09-2008 21:43:27

Le tribunal de première instance d'Agadir a condamné à 20 ans de prison et une amende de 500 dh, un individu, jugé sous le chef d'accusation de vol à l'arme blanche, perpétré, l'été dernier, contre des femmes d'Anza.

L'inculpé, 43 ans, natif de Safi, résidant à Tarrast (province d'Inzegane), marié 2 fois et père de 3 enfants, sévissait au quartier Hassani d'Anza où il surprenait des femmes pour leur extorquer des objets de valeur (argent, bijoux, portables...) sous la menace d'un couteau.

L'une des victimes raconte avoir été surprise par l'agresseur alors qu'elle était en compagnie d'une parente.

Il avait bien saisi cette dernière d'une main et de l'autre, il avait appliqué dangereusement son couteau au niveau du ventre de la deuxième pour leur arracher deux portables, deux porte-monnaie et des clefs de maison avant de les laisser partir.

Les plaintes déposées par les nombreuses victimes ont fait l'objet d'enquêtes. Les habitants de Hay Hassani d'Anza, solidaires des victimes de leur quartier, se sont constitués en justiciers et c'est grâce à leur vigilance et courage que les éléments de la PJ ont réussi à mettre hors d'état de nuire « le voleur des femmes ». Conduit au poste de police, l'accusé, répondant au profil de l'agresseur donné par les victimes, a été interrogé.

La fouille a permis la saisie d'une carte guichet appartenant à une des victimes, une carte commerciale au nom d'une société, deux puces à portable, un agenda de poche et une somme d'argent.

La confrontation avec les victimes/plaignantes a fini par dissiper le doute quant à l'inculpation de l'individu.

Récidiviste, le mis en cause avait très tôt troqué son tablier d'écolier contre celui d'un apprenti menuisier à Casa. Il fait de la prison pour vol en 1986. Marié une première fois à Casa, il aura deux enfants ; il divorce en 2001, quitte Casa et vient s'installer à Agadir.

En 2005, il se remarie, et devient père d'un autre enfant. Son gagne pain, c'est au port qu'il va le chercher chaque jour, avant de décider d'arrondir ses fins de mois en agressant des femmes pour les voler sous la menace d'un couteau.

La police, aidée par une population citoyenne, met fin à son activité qui a perturbé la sécurité des habitants et plus particulièrement des femmes de Hay Hassani.

Nour-Eddine SALLOUK Libération